

Dossier d'inscription à la préparation aux épreuves de sélection pour l'admission en IFSI réservées aux candidats relevant de la formation professionnelle continue Rentrée de septembre 2026 – février 2027 – Session de Paris

1. Modalités d'inscription

L'inscription doit se faire au plus tard une semaine avant le début de la formation. Pour valider son inscription, le stagiaire retourne les deux dernières pages de ce dossier d'inscription dûment renseignées, signées et accompagnées des documents demandés et du règlement du premier acompte à l'adresse suivante :

**Elzéralde
Service des Inscriptions
15 Lieu-dit le Bourg
61130 Vaunoise**

Attention, il s'agit d'une adresse administrative. Ce n'est pas là où auront lieu les cours.

Ces documents peuvent aussi être renvoyés par mail avec un RIB pour le règlement à stephan.dattner@elzeralde.fr.

Dès réception du dossier, Elzéralde prendra contact avec le stagiaire pour accuser réception de son inscription et répondre à ses questions éventuelles. Un courrier de confirmation et le contrat signé par Elzéralde seront expédiés au stagiaire par mail (ou par courrier sur sa demande).

2. Prérequis

Les candidats doivent justifier d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (article L. 6311-1 du code du travail).

3. Accueil des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent nous contacter afin que nous puissions adapter au mieux notre formation à leur situation.

4. Objectifs de la formation

3.1. Objectifs généraux

- Réussir les épreuves de sélection pour l'admission en IFSI
- Être prêt(e) à suivre la formation en soins infirmiers

3.2. Objectifs pédagogiques (aptitudes et compétences acquises)

- Pour réussir l'épreuve de français :
Rédiger en soignant la forme de l'écrit, analyser un texte, se questionner, donner un avis argumenté sur le sujet, se projeter dans son futur environnement professionnel.
- Pour réussir l'épreuve de mathématiques :
Maîtriser les 4 opérations de base, résoudre des problèmes numériques de proportionnalité, présenter son raisonnement.
- Pour la constitution du dossier :
Rédiger ou compléter son CV, rédiger une lettre de motivation, bien connaître son dossier.
- Pour réussir l'épreuve orale :
Gérer son stress, avoir une présentation adaptée, présenter son parcours, exposer ses motivations, avoir une représentation réaliste du métier et de la formation, échanger avec le jury.
- Objectifs complémentaires :
Enrichir sa culture sanitaire et sociale, être autonome dans son travail, respecter les consignes.

5. Programme

- Accompagnement à la constitution du dossier
- Amélioration des capacités à l'écrit
- Mathématiques
- Connaissance de la profession infirmière et de la formation en IFSI
- Culture sanitaire et sociale
- Concours blancs et correction détaillée
- Préparation à l'épreuve orale
- Gestion du stress et amélioration de la confiance en soi

6. Méthodes pédagogiques

- Entraînements et exercices variés - corrections constructives
- Apports de connaissances théoriques en lien avec les exercices proposés
- Analyse de pratique, échanges et partage de connaissances et d'expériences
- Aide à l'organisation du travail et à la recherche documentaire
- Accompagnement individualisé
- Simulation d'épreuve orale
- Exposés et travaux de groupe

7. Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

L'entretien de suivi individuel, les examens blancs notés et les corrections détaillées, le questionnaire d'évaluation de la formation et les résultats aux épreuves de sélection, permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation.

8. Effectif

8 personnes minimum - 24 personnes maximum. (Elzéralde se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscriptions est inférieur à 8 stagiaires).

9. Supports et moyens pédagogiques

- Supports de cours
- Plateforme digitale « Le Blog Elzéralde »

10. Dates et durée de la formation

Session : les jeudis et vendredis du 15 octobre au 5 décembre 2025

- Durée : 16 jours (96 heures)
Horaires : 9h30 – 16h30
Dates : Les jeudis et vendredis d’octobre à décembre 2025 :
- **mercredi 15**, 17, 23, 24, 30 et 31 octobre
- 6, 7, 13, 14, 20, 21, 27 et 28 novembre
- 4 et 5 décembre

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
octobre	29-sept	30-sept	01-oct	02-oct	03-oct	04-oct	05-oct
	06-oct	07-oct	08-oct	09-oct	10-oct	11-oct	12-oct
	13-oct	14-oct	15-oct	16-oct	17-oct	18-oct	19-oct
	20-oct	21-oct	22-oct	23-oct	24-oct	25-oct	26-oct
	27-oct	28-oct	29-oct	30-oct	31-oct	01-nov	02-nov
novembre	03-nov	04-nov	05-nov	06-nov	07-nov	08-nov	09-nov
	10-nov	11-nov	12-nov	13-nov	14-nov	15-nov	16-nov
	17-nov	18-nov	19-nov	20-nov	21-nov	22-nov	23-nov
	24-nov	25-nov	26-nov	27-nov	28-nov	29-nov	30-nov
décembre	01-déc	02-déc	03-déc	04-déc	05-déc	06-déc	07-déc
	08-déc	09-déc	10-déc	11-déc	12-déc	13-déc	14-déc
	15-déc	16-déc	17-déc	18-déc	19-déc	20-déc	21-déc
	22-déc	23-déc	24-déc	25-déc	26-déc	27-déc	28-déc

11. Lieu de la formation

Le lieu de la formation dépend du nombre de stagiaires. Toutes les formations Elzéralde ont lieu à Paris intra-muros et sont facilement accessibles par les transports en commun. L’adresse sera communiquée au stagiaire au moins une semaine avant le début de la formation.

12. Dispositions diverses

Le stagiaire s’engage par la présente à s’informer sur les modalités d’application du règlement intérieur et sur son contenu. Ce document sera remis au stagiaire le premier jour de la formation.

Le stagiaire s’engage à respecter strictement l’emploi du temps et les horaires de la formation.

Le stagiaire communiquera ses résultats aux concours à Elzéralde dès qu’il en aura connaissance.

Le stagiaire déclare être assuré au titre de la responsabilité civile pour couvrir tout dommage pendant la formation.

Une attestation de formation est remise au stagiaire à l’issue de la formation.

13. Coût de la formation

Coût global : 1450 euros TTC en cinq versements :

- * 1^{er} versement à l'inscription de 290.00 euros TTC.
- * 2^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 30 septembre 2025
- * 3^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 31 octobre 2025
- * 4^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 30 novembre 2025
- * 5^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 31 décembre 2025

- En cas de désistement du fait du stagiaire plus d'un mois avant le début de la formation, les sommes perçues seront intégralement restituées. Si le désistement a lieu moins d'un mois avant le début de la formation, les sommes perçues resteront acquises à Elzéralde.
- En cas d'annulation de la formation du fait d'Elzéralde, les sommes perçues seront intégralement restituées au stagiaire.
- En cas d'abandon en cours de formation, aucun remboursement ne sera effectué et la totalité du coût de la formation restera due.

14. Défaut de paiement - Contentieux

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes dues deviendront immédiatement exigibles. Le stagiaire devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues.

En cas de litige ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas, recherché, seul le tribunal de commerce de Paris sera compétent.

15. Renseignements généraux (à remplir par le stagiaire) :

Nom de naissance	
Nom marital	
Prénom	
Nationalité	
Date de naissance	
Sexe (F/M)	
Numéro de sécurité sociale	
Adresse	Code Postal : Ville :
Téléphone	
Email	

16. Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (à remplir par le stagiaire) :

Nom	Numéro de téléphone

17. Formation / Parcours (à remplir par le stagiaire) :

Situation actuelle : (salarié, en recherche d'emploi...)	
Employeur	
Titulaire du Baccalauréat	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Dernier diplôme obtenu ou niveau scolaire	

18. Pièces à joindre au dossier d'inscription complété, daté et signé :

- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité et portant une photographie :
 - Soit une carte nationale d'identité (recto-verso) française ou étrangère
 - Soit un passeport français ou étranger
 - Soit une carte de séjour temporaire
 - Soit une carte de résident
- Les deux premiers versements (*Règlement par chèque ou par prélèvement*) :
 - **Par chèque** : 2 chèques bancaires ou postaux de 290.00 euros à l'ordre d'Elzéralde.
 - Le 1^{er} chèque sera encaissé dès réception
 - Le 2^{ème} chèque sera encaissé au 30 septembre 2025(Vous remettrez les trois autres chèques au responsable Elzéralde le premier jour de la formation).
 - **Par prélèvement** : votre RIB
Si le mode de paiement choisi est le prélèvement automatique SEPA, GoCardless est notre prestataire pour les paiements dus à Elzéralde selon l'échéancier agréé et un RIB devra être joint. Dès la réception du dossier d'inscription avec le RIB et une adresse email valide (le chèque d'acompte n'est pas nécessaire), le prélèvement sera mis en place aux dates définies au paragraphe 13.

Le stagiaire

Nom - Prénom :

Date :

Signature :

Elzéralde

Anaïs Dattner – Responsable de la formation

Date :

Signature :